PRESSE DU 13.11.2010

AVERTISSEMENT - Ces informations sont "glanées" tous les jours, dans le but de fournir une information rapide. Ce que j'estime mériter un signalement particulier est surligné en jaune, et d'éventuelles remarques de ma part sont en rouge. A l'origine, ces informations étaient destinées aux personnes et associations amies dans l'Aude et les P.-O. qui luttent contre le massacre de nos paysages, et tout le reste, mais au cours des semaines et des mois, la liste des destinataires s'est considérablement allongée. C'est une lettre d'information privée!

Seules les versions que vous aurez vérifiées via les liens signalés – et qui circulent donc sans restriction sur le web doivent être considérées comme valables : en effet, en reformatant et uniformisant les textes déchargés, des erreurs involontaires ont pu s'y introduire. Dans beaucoup de cas, je suis obligé d'extraire l'information qui nous intéresse d'un ensemble plus vaste (comptes-rendus des conseils municipaux par ex.). Pardonnez les imperfections de présentation : mais c'est la rapidité de l'information qui prime !

En diffusant des informations provenant de toutes les régions de la France, chacun pourra se rendre compte de la menace que représentent les éoliennes industrielles. – Occasionnellement, des informations provenant de la Suisse, de la Belgique ou du Canada sont ajoutées.

GÉNÉRALITÉ:	S ====================================	
======================================		
RÉGIONS		
	RE - GÉNÉRAL	

BRETAGNE

22 COTES-D'ARMOR

22210 La Prénessaye 22600 Saint-Barnabé

Le Telegramme

26.10.2010 - Merci à P.F.

http://www.letelegramme.com/local/cotes-d-armor/rostrenen-loudeac/lacheze/laprenessaye/parc-eolien-la-phase-de-construction-estterminee-26-10-2010-1095260.php

LA PRÉNESSAYE

Parc éolien. La phase de construction est terminée

Jeudi, Emmanuel Edme, chargé d'affaires chez H2ION, entreprise maître d'ouvrage, a fait le point sur le chantier du parc éolien de La Prénessaye - Saint-Barnabé. Le parc compte cinq éoliennes de deux mégas watts chacune. Neuf entreprises sont intervenues sur le chantier.

250t chacune

Quatre éoliennes sont sur la commune de La Prénessaye et une à Saint-Barnabé. Après trois semaines de travaux, le montage des cinq structures est terminé. C'est à présent la phase de câblage et d'installation des cellules électriques de 20.000 volts, qui va commencer. Depuis le démarrage du chantier le 10juin, il aura fallu 390m³ de béton, 40 tonnes de ferraille pour les fondations avant de pouvoir monter le mât composé de quatre tours en métal. Chaque éolienne représente un poids de 250t, une hauteur de 80m pour le mât et 125m en bout de pale. La mise en exploitation est prévue fin décembre, après les contrôles d'usage, effectués par des spécialistes.

BRETAGNE

29 FINISTERE

29930 Pont-Aven

Ouest-France 12.11.2010

http://www.ouest-france.fr/actu/actuLocale -Conseil-municipal-la-suite-de-la-seance-de-lundi-en-bref- 29217-avd-20101112-59335093 actuLocale.Htm

Ouest-France / Bretagne / Concarneau / Pont-Aven / Archives du vendredi 12-11-2010

Conseil municipal : la suite de la séance de lundi en bref - Pont-Aven

vendredi 12 novembre 2010

Prévention de la délinguance

Le conseil municipal de lundi soir s'est dit favorable à la création d'un conseil intercommunal de prévention, commun aux communes de Pont-Aven, Trégunc et Névez. Le siège de ce CISPD sera situé à Trégunc. Éolien

Les élus avaient à se positionner sur la création d'une zone de développement de l'éolien sur le territoire de la communauté de communes du pays de Quimperlé. Ils avaient déjà dit « non » à un projet similaire présenté par Concarneau. Ils ont redit « non » pour ce projet quimperlois.

Taxe de séjour

Une taxe de séjour forfaitaire a été adoptée à la demande de l'office du tourisme pour les mobil-homes, soit 59 € par emplacement.

Le conseil a émis un voeu concernant la desserte TGV du Finistère. Ce texte s'oppose à l'abandon de la partie Rennes Brest-Quimper dans le schéma régional des infrastructures de transport.

MIDI-PYRENEES

12 AVEYRON

12620 Saint-Laurent-de-Lévézou

La Dépêche 14.11.2010

http://www.ladepeche.fr/article/2010/11/14/947461-Agir-pour-le-Levezou-fait-souffler-la-colere.html

Accueil » Grand Sud » Aveyron PUBLIÉ LE 14/11/2010 09:01 | D. S.

Agir pour le Lévézou fait souffler la colère



Ce samedi, le collectif Agir pour le Lévézou et vingt-trois autres associations opposées à l'éolien industriel tentent d'établir des « stratégies » pour limiter les éoliennes en Aveyron et dans la région./Photo DDM.

Forte affluence, ce samedi matin, dans la petite salle des fêtes de Saint-Laurent-du-Lévézou. Les représentants de vingt-trois associations d'opposants à l'implantation d'éoliennes - parmi lesquelles vingt et une sont venues de différents secteurs du département (seuls le Carladez et le pays du Fel manquent à l'appel) - ont répondu présents à l'invitation lancée par le collectif Agir pour le Lévézou. Cette structure, qui célébrera ses deux ans d'existence dans quelques jours, a donc réussi sa fête anniversaire. Pour autant, dans le petit local fermé, à l'écart des tables où s'attableront les convives pour le repas de midi, l'ambiance n'est pas des plus joyeuses. Le ton est même grave, les visages sont fermés, les discussions très sérieuses. « L'objectif de cette rencontre est de déterminer si des stratégies régionales peuvent être établies en 2011, date à laquelle les régions - et donc Midi-Pyrénées - vont réaliser leur schéma de développement de l'éolien », explique Jean Marty, l'un des porte-parole d'Agir pour le Lévézou. Le but est donc clair : il s'agit d'éviter que des mâts ne fleurissent un peu partout.

« NOTRE ATOUT : LA FORCE DU TÉMOIGNAGE »

Le ton monte d'un cran lorsque Michel Broncard, le vice-président national de la fédération Environnement durable (FED), fait circuler le « préprojet » des zones de développement de l'éolien (ZDE) établi par la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL). Un document établi « sans aucune concertation alors qu'en juin dernier, nous avons rencontré le préfet de région qui ne nous a pas touché un mot de tout cela », explique-t-il (lire par ailleurs). Désormais, l'objectif d'Agir pour le Lévézou et de ses compagnons de lutte est limpide : « Il faut aller à la rencontre des élus pour qu'ils ne fassent pas n'importe quoi. Mais nous avons un atout

: la force du témoignage », assure Jean Marty en poursuivant : « C'est ce que nous allons utiliser pour faire pression sur nos représentants et leur dire que l'éolien ne correspond pas à ce qu'on nous a promis ». Personne, en effet, n'aurait imaginé ce que Michel Broncard appelle « les dégâts » d'une éolienne. « Les nuisances causées par ces appareils sont nombreuses : esthétiques - j'en ai pris plein les yeux, au mauvais sens du terme, quand je suis arrivé ici ce matin - sonores - elles font un bruit d'enfer qui a des conséquences sur la santé - et économiques - elles ne créent pas ou peu d'emplois localement », assure le vice-président de la FED. La détermination contre ces appareils ne faiblit donc pas et chacun paraît bien déterminer à limiter leur « prolifération ». Pour autant, il n'a pas été question de créer, hier matin, une fédération départementale d'associations opposées à l'éolien industriel, notamment pour envisager d'éventuelles actions en justice. « C'est lourd à gérer et nous ne sommes que des bénévoles. De plus, ce qui compte pour nous faire entendre, c'est que les associations regroupent le plus d'adhérents possible », estime Jean Marty en rappelant que le collectif Agir pour le Lévézou travaille en relation avec la préfète lorsqu'un projet de parc éolien est monté en Aveyron.

Éolien industriel : une « arnaque »

Michel Broncard (Photo DDM), vice-président national de la fédération Environnement durable (FED), n'y va pas avec le dos de la cuillère lorsqu'il évoque l'éolien industriel. « C'est une arnaque », assure ce Toulousain désormais établi en Poitou-Charentes. « C'est une arnaque financière car, au final, ce sont les promoteurs qui s'enrichissent - et je peux vous dire que des fortunes se sont faites - et non les propriétaires des champs où sont installés les mâts, et les communes », affirme Michel Broncard qui était donc présent à Saint-Laurent-de-Lévézou, hier matin. L'occasion pour le vice-président de la FED de présenter en Aveyron cette structure qui regroupe à ce jour 725 adhérents, dont 350 associations. Il a également saisi cette tribune pour dénoncer les agissements de la DREAL qui, indique-t-il, a « établi un préprojet régional de zone de développement de l'éolien sur tout Midi-Pyrénées sans que les associations en aient été informées ». Or, rappelle-t-il, ces zones doivent être réalisées en concertation avec la population « comme cela est prévu par l'acte 2 du Grenelle de l'environnement qui souhaite voir mis en place un schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie ».

Le chiffre: 25

associations > Opposées à l'éolien industriel. Vingt-cinq associations, dont vingt et un du département, étaient invitées, hier, à Saint-Laurent-du-Lévézou

MIDI-PYRENEES

12 AVEYRON

12620 Saint-Laurent-de-Lévézou

Midi Libre 14.11.2010

http://www.midilibre.com/articles/2010/11/14/VILLAGES-Anti-eoliens-1451278.php5

Édition du dimanche 14 novembre 2010



Anti-éoliens

«Ilfaut absolument agir au niveau régional »

RAPPEL

Hier, à Saint-Laurent- de-Lévézou, 150 personnes ont répondu, à l'appel du collectif Agir pour le Lévézou pour une réunion contre le développement des éoliennes

«Nous sommes forts de notre expérience et de nos témoignages»

, explique Jean Marty, le porte-parole du collectif Agir pour le Lévézou, qui accueillait la rencontre. Et à ce titre, les associations aveyronnaises réunies, hier, à Saint-Laurent-de-Lévézou, entendent bien continuer à se mobiliser. Le matin, la réunion a duré près de trois heures, avec plus d'une trentaine de participants. L'après-midi était consacré aux témoignages ainsi qu'aux actions à mener à l'encontre des éoliennes existantes, les associations voulant aider les futurs riverains d'éoliennes à lutter contre de nouveaux projets.

«Il faut absolument que nous agissions au niveau régional, explique Jean Marty,

car les Régions devront avoir défini pour 2011 leur programme éolien. » Emmanuel Forichon, président d'une association anti-éolienne du département du Tarn, a été chargé de rencontrer le préfet de Région. Connaître les schémas d'implantation, rencontrer les élus, agir en amont des projets, témoigner dans d'autres régions, voilà ce que prévoient pour l'instant les représentants des vingt associations qui sont largement mobilisées. Dans l'immédiat, en tout cas. Et Jean Marty compte sur de nouvelles adhésions pour gagner en puissance: «Cela permettrait, par exemple, de financer des études acoustiques qui coûtent très cher.

»Marie MASSENET

(Centre Presse) Une trentaine de personnes a participé, hier, à la réunion du matin. C. P.

Marie MASSENET

PICARDIE

Nord-Pas-de-Calais - France 3

12.11.2010

http://nord-pas-de-calais-picardie.france3.fr/info/picardie/schema-regional-eolien-65835388.html

Schéma régional éolien

Par Estelle Prin



Le schéma régional éolien : mode d'emploi pour l'implantation des éoliennes

Le schéma régional éolien est désormais défini par l'Etat...Plus précisément, il s'agit de connaître quelles sont les zones favorables ou défavorables à l'implantation d'éoliennes dans la région. Objectif pour la Picardie : passer de 384 éoliennes actuellement à 1000 en 2020.

Vidéo



→ → Voir cette vidéo ou http://nord-pas-de-calais-picardie.france3.fr/info/picardie/schema-regional-eolien-65835388.html

Toutes les vidéos